



6500, avenue de Renty
Montréal (Québec) H1M 1M4
École : (514) 596-4883
SDG : (514) 596-4888
Courriel : stfabien@csgdm.qc.ca
Site Internet : st-fabien.csgdm.gouv.qc.ca

LISTE DES FOURNITURES SCOLAIRES 2025-2026 MATERNELLE

NOUS RECOMMANDONS L'ACHAT DES ARTICLES SUIVANTS :

Les marques mentionnées pour certains articles scolaires le sont à titre indicatif.

1	tablier à manche longue
1	serviette de plage de la grandeur de l'enfant ou couverture pour la détente
4	crayons à la mine de type <i>HB</i> en bois de type <i>Staedtler</i>
1	gomme à effacer blanche de type <i>Staedtler</i>
2	<i>duo-tangs</i> à 3 trous en plastique si possible (1 bleu et 1 jaune) avec pochettes
4	gros (40 g) bâtons de colle blanche de type <i>Pritt</i>
1	étui souple avec grande ouverture sur le dessus. (Style boîte à lunch : un couvercle avec fermeture éclair qui fait le tour). L'étui doit être assez grand pour pouvoir contenir : 16 crayons feutres, 24 crayons de bois, 1 crayon à la mine, une gomme à effacer, 1 bâton de colle et une paire de ciseaux. Pas de boîte de métal ou de plastique.
3	boîtes de 16 gros crayons feutres de type <i>Crayola</i> (couleurs originales)
1	sac à dos suffisamment grand pour transporter les <i>duo-tangs</i> , la collation, les messages, le cartable, etc.
1	taille-crayon avec réservoir qui se visse
1	paire de ciseaux, lames en métal, bouts ronds (gaucher, au besoin)
1	cartable 1½ po avec pochette transparente sur le dessus pour insérer un dessin
1	paquet de séparateurs (5 onglets) en carton
1	paquet de 10 pochettes protectrices en plastique à 3 trous
1	boîte de 24 crayons de couleur en bois de type <i>Steadtler</i> ou <i>Prismacolor</i>
1	crayon permanent noir à pointe fine de type <i>Sharpie</i>

Éducation physique : souliers de course (avec lacets ou velcro)

S.v.p., prévoir un sac identifié au nom de l'enfant contenant des vêtements de rechange pour les petits « accidents » (chaussettes, sous-vêtements, pantalon).

L'élève apporte ses fournitures scolaires le jour de la rentrée.

Chacun des articles (incluant chaque crayon) et tous les vêtements doivent être identifiés au nom de l'enfant.

